

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez MONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, Rue Flécher, 3.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Janvier 1881.

Bulletin politique.

M. Saint-Hilaire veut la paix, nous n'en doutons pas ; il a exprimé dans sa circulaire, avec assez d'horreur, ses prévisions sinistres, pour faire croire à sa sincérité. Il la veut comme la voulait son prédécesseur M. de Freycinet, qui est tombé pour l'avoir trop dit, et comme la voulait aussi M. Waddington, qui est tombé pour avoir été trop naïf dans la même situation.

Seulement, M. Gambetta la veut-il ? Voilà ce qui reste plus douteux ; et nous constatons avec regret qu'en Allemagne on n'y croit pas. La Gazette d'Alsace-Lorraine dit nettement, comme nous l'avons fait ressortir hier : « C'est cette politique qui prévaudra à Athènes au moment opportun, et elle aura les conséquences que dépeint la circulaire de M. Barthélemy Saint-Hilaire ! »

Ces conséquences, on les connaît ; c'est une conflagration générale allumée par la Grèce et qui mettra aux prises toute l'Europe. Quand on y réfléchit, on comprend que notre ministre ait « détourné ses regards avec horreur » d'une pareille éventualité. Comme chef de notre diplomatie, il ne devait évidemment pas le dire à tous les cabinets ; — comme homme et comme Français, il lui était bien permis de redouter pour son pays un nouveau 1870, et de chercher à le conjurer.

Au moment où la question change de face, par la circulaire ottomane, c'est cette politique occulte du Palais-Bourbon, politique égoïste et antifranaçaise, qu'il importe de signaler.

Puisque des élections générales sont proches, qui doivent renouveler la majorité législative, nous voudrions que la France entière pût partager cette conviction, qui est la nôtre, que M. Gambetta, dans l'intérêt per-

sonnel de son ambition, rêve un grand rôle à l'étranger, dût-il sacrifier le pays pour arriver à son but. Grisé par le succès et les adulations de ceux qui l'entourent, il se croit volontiers un Richelieu capable de jeter les bases d'un nouveau traité de Westphalie, ou un Napoléon capable de relever la fortune de la France par des victoires inattendues.

Et encore nous nous trompons. Le sort de la France l'inquiète peu. Ce qu'il veut, c'est la dictature, pour satisfaire cette passion du pouvoir et cette mesquine vanité qui le dévorent. L'épicier gascon rêve le pouvoir suprême, et, ne pouvant le saisir par un 2 décembre, il croit le conquérir par un Marengo !

Seulement, ceux qui rêvent des Marengo trouvent des Sedan et perdent la France avec eux. Voilà ce qu'il faut faire entendre au pays, qui veut la paix et qui, à l'unanimité, repousserait la guerre avec horreur. Voilà ce que nous ne nous laisserons pas de répéter, parce que nous avons à cœur de démasquer les plans misérables qui peuvent conduire la patrie à de nouveaux cataclysmes.

Une interpellation est annoncée sur notre politique extérieure. Nous nous en méfions, parce qu'elle est faite par les amis de M. Gambetta, et que les débats seront conduits par M. Gambetta.

Il faudrait pourtant en finir avec ces incertitudes et ces intrigues ténébreuses. Si la Chambre n'était pas asservie à son maître, nous voudrions que le débat fût poussé à fond, qu'on connût la vérité sur notre politique extérieure, depuis le Congrès de Berlin jusqu'au moment présent, et qu'on sût enfin ce que la France doit à la Grèce et où la mène le plus imprudent des gouvernements.

PREFETS ET COMMISSAIRES DÉCORÉS.

De mémoire de gouvernement, nous ne connaissons pas de décorations plus éccurantes que celles annoncées par l'Officiel du 19 janvier ; nous voulons parler des décorations de fonctionnaires.

Préfets qui ont présidé à l'exécution des décrets du 29 mars ; commissaires de police qui ont mis la main à cette triste besogne.

Quelques journaux officieux ont reproduit cette mauvaise plaisanterie : que la publication de ces nominations dans l'ordre de la Légion-d'Honneur a été retardée pour qu'elles ne pussent pas être regardées comme un moyen de peser sur les résultats des élections municipales.

Il serait plus juste de dire que le gouvernement a eu quelque honte de ce qu'il faisait, et qu'il a craint de rougir devant les électeurs.

Un des caractères distinctifs de l'opportunisme, c'est de n'être pas brave et de n'avoir point le courage de ses manœuvres.

Par exemple, M. Gambetta, qui veut la chute de M. Barthélemy Saint-Hilaire, va lancer contre cet honnête vieillard un complot dévoué.

Les ministres du président de la Chambre agissent comme le patron.

Ils ne publient pas leurs décrets au grand jour, ils les insinuent.

De même qu'ils ont assiégé les congréganistes par surprise, avant le soleil levé, ainsi ils récompensent leurs agents timidement, honteusement, longtemps après le coup, espérant qu'on n'en parlera plus, ou du moins qu'on fera moins de bruit.

Certes, au point de vue républicain, préfets et commissaires ont bien gagné leurs croix... la besogne était assez malpropre pour être bien payée.

Mais si le ruban de la Légion-d'Honneur est appliqué à de singuliers usages, le gouvernement ne se relève pas en le distribuant par l'escalier de service.

Chronique générale.

C'est hier que la Chambre des députés et le Sénat ont repris d'une manière effective leurs travaux commencés officiellement le 14 janvier.

Cette première séance a été consacrée à

l'élection du bureau pour toute la durée de la session.

Remarquons que le Journal officiel n'a pas annoncé la nomination des présidents dans les deux Chambres avec les mêmes expressions.

Pour le Sénat, il a dit simplement « scrutin pour la nomination du président », tandis qu'il a écrit pour la Chambre « scrutin pour la nomination du président définitif ».

Gracieuseté à l'adresse de M. Gambetta. Délicate manière de faire comprendre que, si la terre et les cieux sont destinés à passer, M. Gambetta ne passera jamais comme président.

M. Léon Say, lui, ne mérite pas tant d'honneur. Les républicains du Sénat paraissent devoir le porter, mais sans le moindre enthousiasme, par pure résignation, et vu la difficulté de trouver un remplaçant.

Au Sénat, M. Léon Say a été proclamé président pour l'année 1881 par 170 votants sur 177.

A la Chambre, M. Gambetta a été maintenu à la présidence par 262 suffrages sur 307 votants. Il y a eu 69 bulletins blancs et nuls.

Ce résultat a grandement surpris les amis de M. Gambetta ; ils espéraient qu'il serait élu par 300 voix environ.

M. Gambetta n'a obtenu que 262 voix. C'est trois de plus que l'année passée ; mais on comptait sur un revirement favorable.

Parmi ces 262 voix, il faut compter, dit-on, dix à douze voix de députés de la droite qui, pour des raisons toutes personnelles, votent pour M. Gambetta. On cite notamment MM. Keller, Lorois, Robert Mitchell, Lenglé, Legonidec de Traissan, Janvier de la Motte père et Gavini.

Pour la nomination des vice-présidents de la Chambre, il y a eu une véritable révolte.

L'Union républicaine, partant en guerre avec un entrain et une décision remarquables, voudrait enlever à la minorité réaction-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

— Monsieur Bréhier, lui dit-elle à brûle-pourpoint, au moment où il promenait des regards rêveurs sur les arbres de la villa, vous étiez plus vaillant près de Cheisy, le soir où vous nous avez sauvées, ma mère et moi.

— Quoi ! vous savez ?
— Oui, M. Bocardet nous a tout raconté.
— Lui !
— Cela vous étonne, vous ne vous attendiez pas à tant de générosité.

— Je l'ignore.
— Il est vrai qu'il y a une petite rectification à faire à son récit. D'après sa version, ce serait lui qui aurait volé à notre aide, et vous qui seriez restés dans le bateau.

— Oh ! le misérable !
— Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne l'ai pas suivi dans cette intervention des rôles. Il avait fait en sorte que l'histoire interprétée à sa façon parvint aux oreilles de mon père. Mon père y avait ajouté foi et se trouvait ainsi gagné à sa cause,

admirant la discrète réserve dans laquelle il se renfermait. Quand le canon a annoncé le départ du bâtiment sur lequel vous aviez retenu votre passage, il s'est persuadé qu'aucun ménagement n'était plus imposé à ses mensonges, il a fait violence à sa modestie et nous a raconté son exploit. Mais, pendant qu'il parlait, j'étudiais son visage, j'observais sa voix ; ils le trahissaient, puis son portrait ne répondait pas du tout aux indications incomplètes que m'avait données ma mère. D'ailleurs, je possédais une pièce de conviction ; le lendemain de l'événement, j'avais trouvé près du mur un volume qui ne pouvait avoir appartenu à M. Bocardet, dont je connaissais la sainte horreur pour les vers.

Elle présenta à Richard un volume de poche dont la couverture très-simple était fanée, usée aux angles.

— Mon Alfred de Musset, dit-il, que j'ai si souvent cherché depuis.

— Vous y tenez donc bien ? Cependant, si je vous le demandais, je suis sûre que vous consentiriez à vous en priver pour moi.

— Gardez donc ce souvenir, mademoiselle, il vous rappellera un homme qui n'aurait voulu intervenir dans votre vie que pour y apporter un élément de bonheur.

— Et qui vous dit que vous y ayez apporté un élément de tristesse ?

Il ne répondit pas. Il regardait cette charmante habitation, ce jardin où s'épanouissaient des corbeilles de fleurs aux éclatantes couleurs, cette terrasse où la vue était si belle, et il se disait qu'à cause de lui, Valentine serait obligée de quitter tout cela, qu'elle serait condamnée à vivre dans un de ces bruyants quartiers de Paris dont elle aimait tant à s'enfuir ; que cette jeune fille si bien faite pour les splendeurs d'un palais serait aux prises avec les prosaïques préoccupations de la gêne. Cette pensée répandait sur son front un nuage d'amère tristesse.

En ce moment arriva un homme trempé de sueur qui remit une dépêche à M. Naudet. Celui-ci, après l'avoir lue, la présenta à M. Bréhier ; elle la parcourut à son tour et sa figure rayonna de joie. Elle pressa la main du vieillard avec l'effusion de la reconnaissance.

— Dieu nous comble, murmura-t-elle, et c'est à vous que nous devons ce bonheur ; comment nous acquitterons-nous ?

Il mit un doigt sur ses lèvres pour lui recommander la discrétion en montrant du regard les deux jeunes gens.

Ceux-ci ne prêtaient aucune attention à ce qui se passait autour d'eux. Richard était soucieux et rêveur. Valentine subissait à son tour la contagion de son embarras silencieux et commençait à trouver la situation gênante. Pour se donner un main-

tien, elle se mit à jouer avec sa chienne.

— Mirza, dit-elle en souriant, je ne sais pourquoi j'ai la faiblesse de te faire des caresses ; tu portes avec une odieuse légèreté la responsabilité des malheurs que tu as causés. Car ce ne peut être que toi qui as dérobé cette fatale pièce dont la perte pouvait avoir de si terribles conséquences. Monsieur Bréhier, je vous dénonce la coupable, et je la livre à votre justice.

— Et moi, dit M. Naudet, je proteste au nom de l'équité contre la calomnie dont cet animal est victime.

— Ce n'est pas lui ! Vous savez donc ?...

— Oui, et si l'Américain n'était pas survenu, j'allais soumettre M. Bocardet à un interrogatoire qui n'aurait pas contribué à le blanchir. Tu te rappelles, Valentine, la tentative d'escalade qui a eu lieu récemment ici ; tu ne te doutais pas qu'elle se rattachait à la disparition de la pièce du procès. Quand tu m'en as parlé, mes soupçons se sont immédiatement portés sur ce Jacques que vous avez été obligés de chasser. La difficulté était de le retrouver ; un homme habile que j'ai chargé de ce soin y est parvenu ; on a trouvé chez lui le pantalon auquel manquait le morceau que Mirza avait arraché. Nous n'avons pas eu de peine à obtenir de lui des aveux complets. M. Bocardet avait acheté sa complicité, et c'est à son instigation qu'il s'était permis de dérober la pièce dont dépendait...

nairo le siège de vice-président qu'elle possédait depuis 1876. On démolirait M. Durfort de Civrac pour le remplacer par M. Floquet.

La chose a été décidée dans une réunion du groupe présidé par M. Spuller.

Il est évident que le fauteuil de vice-président, donné à M. Floquet, ne serait autre chose qu'un acheminement, qu'un stage ministériel, pour arriver au portefeuille qu'il vise depuis si longtemps.

Il serait peut-être quelque peu étonnant, pour le public, de voir M. Floquet escalader le ministère d'un bond, tandis que, lessivé et rétamé par la fonction de vice-président, il serait enfin propre à faire un ministre gambettiste à peu près présentable.

Après un premier tour de scrutin, MM. Brisson, Philippoteaux et Senart sont proclamés vice-présidents; et il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin, pour la nomination d'un 4^e vice-président.

**

Parmi les décorations attribuées au ministère des beaux-arts, nous citerons les suivantes: M. Ambroise Thomas, le compositeur, est nommé grand-officier; M. Armand Dumaresq, le peintre de batailles, est nommé officier.

Sont nommés chevaliers: M. Ernest Blum, l'auteur dramatique; M. Altès, chef d'orchestre de l'Opéra; M. Paladilhe, le compositeur, etc.

**

Un projet de loi va être présenté aux Chambres par le ministre de la guerre, pour la modification des articles 4 et 5 de la loi du 7 juin 1848, au sujet de la substitution du clairon au tambour dans l'armée, et des conséquences de cette substitution à l'usage de la force contre les attroupements.

**

Nous trouvons dans la *Correspondance de Peste* une anecdote qui sert à montrer à quel point l'action de M. Barthélemy Saint-Hilaire est entravée par le pouvoir occulte qu'exerce M. Gambetta. Dernièrement, notre ministre des affaires étrangères aurait voulu s'assurer l'appui de l'Allemagne à Constantinople et à Athènes en vue de terminer le différend turco-grec, par la cession immédiate du territoire que la Turquie consent à céder à la Grèce. Voici, d'après la *Correspondance de Peste*, ce qui se serait passé à cette occasion entre le prince de Bismark et notre ambassadeur à Berlin:

« Le prince de Bismark aurait promis les bons offices de MM. de Hatzfeld et de Radowitz, c'est-à-dire à Constantinople et à Athènes, tout en faisant connaître à son interlocuteur qu'il considérait cette double démarche comme assez compromise par l'état de la question et l'irritabilité des partis en cause.

« A ce propos, M. de Bismark aurait dit à M. de Saint-Vallier: « Je crains bien que les Grecs n'aient trop compté sur les promesses de notre gouvernement. » Et, comme M. de Saint-Vallier se récriait très-

de l'issue du procès de M. Bréhier. Le jeune drôle savait parfaitement ce qu'il faisait quand il ouvrait la fenêtre et livrait passage à la rafale qui dispersa tous les papiers du dossier. Il parvint en effet à s'en emparer, moins un lambeau qui resta accroché sous le pied d'une table. Il le cacha dans la mansarde qui lui servait de chambre pour le livrer au misérable qui lui en avait promis le prix. Heureusement M. Albanel le renvoya et ne voulut pas qu'il passât un instant de plus à la villa. Jacques, surveillé de près, ne put emporter le fruit de son larcin, et c'est pour s'en emparer que l'autre jour, averti par Becardet de l'absence de son beau-frère, il chercha à mettre la main dessus.

— Mais la tentative ne réussit pas, dit Valentine; donc le précieux papier est toujours là-haut.

— En effet, et si tu veux tu le trouveras derrière la commode placée auprès de la fenêtre.

Valentine vola plutôt qu'elle ne courut à l'escalier dont elle gravit précipitamment les marches. Elle ne tarda pas à repasser en agitant triomphalement un papier à la main.

— Victoire! dit-elle, voilà la pièce qui établit péremptoirement les droits de M. Bréhier; j'espère qu'il s'inclinera devant une preuve comme celle-ci et que son incrédulité ne tiendra pas contre l'évidence.

Le vieux magistrat l'interrompt.

fort, le prince a ajouté: « Excusez-moi de contondre quelquefois M. Gambetta et le gouvernement; mais, dans ces derniers temps, je me suis habitué à considérer l'ancien dictateur de Tours comme le maître absolu des destinées de la France, et c'est ce qui me fait douter de la solidité du terrain sur lequel veut nous entraîner le gouvernement que vous représentez. »

LE COUP DE L'EMPRUNT.

On sait que les Chambres, en 1878 et en 1879, ont voté la construction d'environ 18,000 kilomètres de chemins de fer, dont la dépense, évaluée à 5 milliards, doit s'échelonner sur plusieurs exercices et être couverte par du 3 0/0 remboursable. L'opération est commencée depuis deux ans et demi; mais elle a été tout à coup suspendue. On avait prévu une seconde émission en 1879; elle n'a pas eu lieu. On en avait prévu une autre en 1880. « Nous sommes au 2 juillet 1880, s'écriait il y a six mois M. Magnin, et pas un centime de rente 3 0/0 amortissable n'a été émis cette année. » Les six derniers mois de 1880 ont ressemblé aux six premiers; l'amortissable n'a pas reparu.

En 1884, semble-t-il, la situation doit changer. Au budget qui est entré en cours d'exercice le 1^{er} janvier, les dépenses différées de ce chef ont obtenu des ressources jusqu'à concurrence de 4,230,000,000 en chiffres ronds; celles qui incombent à l'année présente s'élèvent à un peu plus de 745 millions, si bien que le total général des emprunts de travaux publics, prévus pour 1884, atteint la somme respectable de 4,944,734,034 fr. 45 cent. Nos pères se glorifiaient d'accumuler l'épargne; nous, nous préférons accumuler la dépense.

Dans un rapport au Président de la République, M. le ministre des finances déclarait, l'année dernière, qu'à raison des ressources de trésorerie dont il disposait, il s'efforcera de retarder le plus longtemps possible le moment où il serait nécessaire de recourir à l'emprunt. « Nous n'avons pas saisi, nous l'avouons, la cause de ces retards. Tantôt on l'attribuait à l'incertitude de la situation extérieure, tantôt aux mécomptes qui s'étaient produits dans l'examen plus approfondi des éléments du septième réseau, conçu un peu comme la démonstration navale en faveur de la Grèce, et par le même ingénieur. Mais aujourd'hui la vérité éclate: on a réservé les emprunts pour l'année 1881, à cause des élections générales. On veut émettre deux milliards d'amortissable sur le marché pour entraîner la Bourse dans le mouvement opportuniste, pour frapper, à l'heure propice, les populations, et leur montrer qu'il n'y a qu'un gouvernement, la République, qu'un homme d'Etat, M. Gambetta, capable de doter la France, en une année, de deux milliards de travaux publics.

Ah! la candidature officielle de l'empire est joliment distancée!

Le grand agent électoral, en 1881, il faut

— Ma chère Valentine, dit-il en souriant, tu peux te dispenser de le mettre en frais d'éloquence, cette pièce est désormais parfaitement inutile.

— Pourquoi donc, mon oncle?

— Parce qu'il n'y a aucune restitution à faire, parce que M. Richard est légitime possesseur, non-seulement de la somme prêtée par son père à M. Desbains, mais encore de la fortune totale qu'a laissée celui-ci.

Il montra la dépêche qu'il avait reçue quelques instants auparavant. Elle lui annonçait qu'on avait trouvé dans la malle de l'Américain, avec d'autres pièces compromettantes, un testament par lequel le jeune peintre était désigné comme légataire universel.

(A suivre.) LOUIS COLLAS.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 24 janvier 1884.

1^{re} REPRÉSENTATION DE

PAUL ET VIRGINIE

Opéra en 3 actes et 6 tableaux, poème de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de Victor Massé.

en prendre son parti, ce sera le septième réseau. Les financiers toucheront de bonnes commissions, le public de l'épargne sera heureux de trouver le placement de ses capitaux disponibles, et les populations rurales auront autant de chemins de fer qu'elles en voudront. Le moyen, après cela, de s'alitrister au spectacle des atteintes que peuvent recevoir la liberté d'enseignement, l'immovibilité de la magistrature et la liberté d'association!

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Nous lisons dans le *Voltaire*, qui ne peut être suspecté de vouloir dénigrer aucune des institutions laïques de la société républicaine, le tableau suivant des formalités qui embarrassent les secours de la charité — ou plutôt de l'assistance officielle:

« Il s'agit de la question des secours à domicile. Tel qu'il est réglé aujourd'hui, le service de ces secours est véritablement déplorable, et je le prouve.

« Voici, par exemple, un ouvrier réduit par la maladie à une incapacité de travail. Après avoir fait vendre un à un tous les pauvres objets qu'il possédait, et épuisé la charité du voisinage, il s'avise d'appeler à son aide l'Assistance publique. Les pétitions ont fait; il n'y a plus à hésiter.

« Il faut d'abord qu'il adresse, en bonne forme, sa requête à l'administration, l'espoir suprême des infortunés!... D'une main mal affermie, le pauvre homme rédige de son mieux la supplique et l'expédie: bonne chance! Après quoi, il se dit avec un soupir: — Enfin, les mioches vont avoir du pain.

« Hélas! ce serait trop simple.

« Ce n'est guère que le troisième jour que l'inspecteur frappe enfin à la porte du logis désolé. Aux malheureux qu'il vient secourir, il apparaît sous les traits d'une véritable Providence, une Providence en paletot noir. Le malade lève sur lui un œil mourant plein de détresse. Les petits, de leur côté, regardent avec une respectueuse surprise l'homme prodigieux qui a le don d'empêcher le petit monde d'avoir faim.

« L'inspecteur promène autour de lui un regard de connaisseur; puis, se tournant vers le malheureux: — C'est bien vous qui avez adressé à l'administration de l'Assistance publique une demande de secours? — Oui, monsieur.

« Sur quoi, la Providence prend une chaise, quand il y en a, s'assoit et tire de sa poche un imprimé divisé en une foule de petites cases et en tête duquel on lit ces mots: SECOURS EXTRAORDINAIRES.

« On va voir, en effet, qu'il n'y a rien de plus extraordinaire que la façon dont ces secours sont distribués.

« L'inspecteur armé de son papier commence un interrogatoire. Il demande au solliciteur son nom, ses prénoms, son âge, le lieu de sa naissance; — s'il est célibataire, marié ou veuf. Quand il est marié ou veuf, il est sommé de faire connaître le lieu où fut célébré son mariage... etc.

« — Quelle est votre profession? — Combien gagnez-vous par jour (quand vous travaillez)? — Combien gagnent vos parents ou ascendants par jour, par mois ou par an? — Avez-vous d'autres moyens d'existence? — Quel est le prix de votre loyer? — Est-il dû au propriétaire? — Dans quel état est votre mobilier? — Quelles sont vos infirmités habituelles? — Quelle est la nature de votre maladie actuelle? — Êtes-vous inscrit au service médical? — Au bureau de bienfaisance? — En recevez-vous des secours? — Combien? — En avez-vous reçu de l'Assistance publique? — Avez-vous des parents ou des bienfaiteurs qui vous viennent en aide? — La réponse à chacune de ces questions est soigneusement inscrite en regard de la case qui en contient la formule.

« Quand cette minutieuse enquête est terminée, le patient, voyant l'inspecteur replier gravement son papier, se dit avec un soupir de soulagement: — Mâin!... Ça n'aura pas été sans peine, mais enfin, il va se décider à cracher au bassin.

« Vaine attente. L'inspecteur prononce quelques paroles d'espérance en lustrant avec sa manche la soie de son chapeau, puis il salue et il sort.

« C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire! Il vient de constater une détresse épouvantable, la maladie, le froid, la faim, et il est réduit à se retirer sous sa tente pour y rédiger un rapport qu'il livrera en-

suite aux appétits bureaucratiques de l'administration. Et pendant ce temps là les petits du malade claquent des dents et pleurent la faim, n'ayant rien de mieux à faire jusqu'à nouvel ordre.

« C'est généralement du huitième au dixième jour que l'enquête, doublée du rapport, produit enfin son effet. Les faméliques reçoivent alors... dix francs! »

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 20 janvier.

Le marché est plus ferme. Le bilan de la Banque, affiché aujourd'hui, produit peu d'impression, bien qu'il fasse ressortir de nouveaux retranchements de numéraire, malgré une énorme diminution du portefeuille. La rente française 5 0/0 est à 120 32 1/2. Les deux 3 0/0 sont également en reprise.

L'italien regagne 25 centimes à 87.70. Le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche est à 76.35. On cote sur le Russe 95.35.

L'obligation de la Dette unifiée d'Egypte est fort bien tenue à 358.75 et 360.

L'action du Crédit foncier se maintient vigoureusement à 1,465; à ce prix, les achats du comptant sont nombreux. Ils sont déterminés par ce que l'on sait de l'amélioration du portefeuille de l'institution et de l'accroissement continu de ses réserves. Il y a beaucoup de mouvement sur les obligations foncières et communales 1879 et 1880. Les obligations 4 0/0 à court terme ont également une excellente clientèle. On est à 635 sur l'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

La Banque de Paris fait 1,150. Le Crédit lyonnais s'élève de 1,077.50 à 1,082.50. On est sans changement à 1,051.25 sur le Comptoir d'escompte.

La Société générale française de Crédit est cotée aux environs de 700. Elle est mise en portefeuille à ce prix par des capitalistes prévoyants qui ont la certitude de bénéficier de meilleurs cours.

Dans l'assemblée générale tenue le 10 janvier, les actionnaires du Crédit parisien ont constitué la Société au capital de 12 millions. Toutes les résolutions proposées ont été votées à l'unanimité. Le conseil d'administration a été réélu en entier.

Chronique militaire.

L'effectif de l'armée permanente a été arrêté au chiffre de 498,497 hommes pour l'année 1884. Sur ce nombre, les troupes d'Algérie contiennent 52,750 hommes. En déduisant de l'effectif total une quantité moyenne de 39,000 hommes représentant les congés, les permissions, séjours aux hôpitaux, emplois vacants, il reste en effet un minimum de 459,370 hommes présents sous les drapeaux.

L'effectif total se répartit de la manière suivante: 4,474 hommes des services d'état-major; 3,422 hommes du personnel militaire hors cadres; 2,670 hommes du personnel non classé dans les corps de troupes; 283,563 hommes de l'infanterie; 60,758 hommes de cavalerie; 60,762 hommes de l'artillerie; 44,005 hommes du génie; 44,630 hommes du train des équipages; 48,024 hommes des troupes d'administration; 26,459 hommes de gendarmerie. Sur ce total, on compte 26,968 officiers ou assimilés; 347,645 caporaux, brigadiers, soldats et assimilés.

En additionnant les forces de l'armée permanente et les chiffres des appels de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée active, on arrive à un total de 977,362 hommes qui passeront sous les drapeaux en 1884.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Parmi les préfets qui viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'Honneur, nous remarquons M. Bihourd (Paul-Louis-Georges), préfet du Pas-de-Calais, nommé préfet de Maine-et-Loire.

D'après l'*Officiel*, voici les états de service de M. Bihourd:

Ancien secrétaire général de la Charente, de l'Yonne et de Seine-et-Marne. Successivement, depuis décembre 1877, préfet de l'Aube, de l'Hérault et du Pas-de-Calais. Titres exceptionnels.

M. de Grateloup, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, chevalier du 22 décembre 1866, 35 ans de services, 4 campagnes, est nommé officier de la Légion d'Honneur.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur:

M. Couet, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées, chargé du service de l'arrondissement de Saumur.

M. Mallet (Charles), capitaine-écuyer à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, 25 ans de services, 2 campagnes.

M. Lefebvre (Jean-Louis-François), adju-

dant chef d'atelier de maréchalerie à l'École de cavalerie de Saumur; 23 ans de services, 2 campagnes.

La médaille militaire a été décernée à M. Testard (René), maréchal-des-logis de gendarmerie à Allennes; 25 ans de services, 4 campagnes.

Température. — Hier, le temps a été magnifique et tout promettait une nuit claire et glaciale. Mais bientôt le temps s'est chargé de nuages et la neige a retombé de nouveau et couvert la terre d'une couche de trois à cinq centimètres.

Aujourd'hui, le baromètre a une tendance à remonter. Le thermomètre, à 6 heures du matin, marquait 4 degrés au-dessous de zéro; à midi, 3 degrés au-dessus. — Le vent, qui était au sud-ouest ce matin, est retourné à l'est dans l'après-midi.

Les journaux de ce matin constatent que la neige est revenue de nouveau en grande quantité sur l'Europe, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest.

Nous avons constaté que, dimanche matin, le thermomètre était descendu à Saumur jusqu'à 12 degrés au-dessous de zéro.

A propos de cette température sibérienne, voici ce qu'on écrit de Bordeaux :

« La nuit du 15 au 16 janvier a été la plus rigoureuse qui se soit produite depuis que les observations thermométriques sont devenues à peu près correctes.

Le matin, 16 janvier 1884, vers six heures, un thermomètre minima à alcool blanc, placé à 4 m. 70 du sol, sous un double toit en planches et disposé de manière à donner la température de l'air, est descendu à 16°2 au-dessous de zéro; à sept heures et demie, la température était encore de — 15°3, et à neuf heures du matin — 14°6.

Un froid autrement extrême s'est produit à la surface du sol.

Un thermomètre placé à deux centimètres environ au-dessus de la neige, et directement exposé au rayonnement céleste, est descendu à 22 degrés au-dessous de zéro.

Le plus grand froid qui ait été observé à Bordeaux est de — 13°8 en décembre 1788. En 1826 (26 décembre), il n'y a eu que — 10 degrés. »

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Comme notre administration municipale a le don de prescience, M. Boulanger devra rouvrir le théâtre lundi. La température n'empêchera donc pas cette fois la représentation, qui sera composée de *Paul et Virginie*, opéra de Victor Massé, une nouveauté pour notre scène.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Nous avons déjà dit que la liste conservatrice l'avait emporté à Doué. Seize conservateurs ont été élus sur vingt et un conseillers.

Dans une commune limitrophe, à Douces, où M. Demangeat allait naguère assister à l'érection d'un buste de la République sur la masse d'un vieux moulin, toute la liste conservatrice a passé. Le maire et l'adjoint *par interim* sont restés sur le carreau.

Dans la liste conservatrice, figuraient l'ancien maire et l'ancien adjoint révoqués.

GENNES.

En faisant sa tournée habituelle, le 15 janvier dernier, René Bourgeois, facteur rural à Gennes, se trouvant sur le chemin qui conduit de cette commune à Nideville, vit venir à lui, et traîné au triple galop d'un cheval, une charrette sans conducteur. Il se jeta à la tête du cheval, put le saisir et l'arrêter un instant; mais celui-ci, reprenant plus furieusement sa course, entraîna Bourgeois qui s'embarrassa dans le timon de la charrette et tomba. Une des roues du véhicule lui passa sur le bras droit et le fractura. La blessure est grave, et peut-être nécessitera-t-elle un repos de plus de deux mois.

A peine avions-nous écrit ces lignes, qu'une lettre nous arrivait de Saint-Georges-des-Sept-Voies, nous signalant cet accident. Nous ne revenons pas sur les détails que nous avons donnés plus haut, mais nous relaterons la fin de cette lettre de notre correspondant, en nous associant de tout cœur au vœu qu'elle contient.

« Le bras droit de Bourgeois est broyé

d'une façon horrible. Des esquilles d'os, longues de plusieurs centimètres, traversaient les chairs meurtries. Son état est très-grave, et inspire les plus grandes inquiétudes.

» Bourgeois, ancien soldat de l'armée d'Afrique, faisait depuis douze ans, à la satisfaction de tous, le pénible service, long de 30 à 35 kilomètres, de la commune de Saint-Georges; il avait droit prochainement à sa retraite. L'année dernière, il avait été blessé par des éclats de mine et dans l'incapacité de travailler pendant trois mois.

» La pénible situation de ce brave homme mérite d'être signalée; et l'administration ne devra pas laisser sans récompense ce modeste employé, victime de son dévouement. » (Patriote.)

SABLÉ.

Le Commerce de Sablé raconte que vendredi dernier, dans la soirée, un triste accident est arrivé dans une des carrières situées au port de Juigné.

Un bloc énorme s'étant tout à coup détaché, contre l'attente de tous les ouvriers carriers qui étaient occupés à son extraction, ensevelit l'un d'eux, le sieur Baptiste Jugeon, qui n'eut pas le temps de se sauver.

La mort a été instantanée.

Jugeon, qui avait l'estime de tous ses camarades, était âgé de 41 ans; il laisse une veuve avec huit enfants.

On nous signale, dit le Patriote, une mort qui pourra donner à réfléchir aux patineurs imprudents. Dublé et Fauchoux, du Lion-d'Angers, traversaient l'Oudon sur la glace. Tout à coup la glace se brisa et Fauchoux disparut dans le trou qu'avait occasionné cette rupture. Dublé appela au secours. Un marinier accourut. Au même moment la glace se brisait sous les pieds de Dublé qui disparaissait à son tour. Il put être heureusement retiré; mais, quant à Fauchoux, il était trop tard : quand on le retira, ce n'était plus qu'un cadavre.

TOURS.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Lafforgue, commissaire central à Tours, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Depuis plus de vingt ans, M. Lafforgue a servi avec un zèle égal tous les gouvernements qui se sont succédés en France.

Cette distinction, dit l'Indépendant d'Indre-et-Loire, nous paraît bien méritée, car jadis M. Lafforgue a fait preuve d'un grand courage. C'était à Limoges, en 1870, où il exerçait les mêmes fonctions qu'à Tours. Assailli par une meute de républicains qui voulaient le précipiter dans la Vienne, M. Lafforgue résista courageusement à ses adversaires et parvint à échapper à cette bande de forcés.

En bonne justice, M. Lafforgue eût dû être décoré au lendemain de cette scène de sauvagerie; mais mieux vaut tard que jamais.

LES ÉLECTIONS À BLOIS.

L'ex-municipalité républicaine de cette ville a été battue à plate couture.

M. Chavigny, maire de Blois, n'a pas été réélu au scrutin de ballottage. Il a été plus complètement battu qu'au premier tour; il a 500 voix de moins.

Les conservateurs ont ainsi réussi à faire entrer au sein du conseil municipal trois des leurs. C'est une minorité; du moins est-elle suffisante pour assurer un contrôle sérieux sur les actes de la municipalité.

Sur les 27 membres de l'ancien conseil, huit seulement et des moins influents ont été élus. Ce n'est pas à dire toutefois que les conservateurs aient obtenu tout le succès qu'ils étaient en droit d'espérer. Tel quel, cependant, le scrutin de dimanche est de nature à les encourager, et à les fortifier dans leurs idées de lutte et de résistance.

Nous commencerons très-prochainement, en feuilleton, la publication de

LE MARIAGE DE RENÉE

Par M^{lle} Marthe LACHÈSE.

Faits divers.

M. le général de Cisse y a versé à la caisse des offrandes nationales, pour les armées

de terre et de mer, les 16,000 francs de dommages-intérêts qu'ont dû lui payer l'Intransigeant et le Petit Parisien, à la suite des condamnations prononcées contre ces journaux par la 8^e chambre correctionnelle de Paris.

On télégraphie d'Agon, 17 janvier :

« La halle de Montbahus s'est écroulée hier. Un homme a été tué et deux autres blessés.

» Il fait très-froid ici. Le thermomètre est descendu à 14 degrés au-dessous de zéro. »

Un propriétaire de La Vineuse, près de Cluny, vient de faire une trouvaille assez curieuse, dans le milieu même du village. Il a rencontré sous sa pioche des pièces de monnaie datant de plus de seize siècles. Ces pièces, au nombre d'une cinquantaine, et pesant environ 1 gramme à 1 gramme et demi, sont en cuivre. Elles sont, en majeure partie, composées de pièces de Tetricus senior et Tetricus junior (268-274 ans après Jésus-Christ); une, remarquablement bien conservée, est de Victorinus (268 ans après Jésus-Christ).

Victorinus et les deux Tetricus sont, avec Lælianus et Posthumus, les premiers des trente tyrans ou usurpateurs qui gouvernèrent la Gaule pendant la séparation de l'empire romain, sous Gallien et son successeur.

Pour les amateurs de spectacles corsés. Le 16 janvier, à Dunkerque, à l'occasion de la foire, le théâtre de cette ville a donné une représentation extraordinaire composée de :

1^o Les Quatres Sergents de La Rochelle,

Drame populaire en 6 époques.

2^o Le Petit Duc,

Opéra-comique en 3 actes.

3^o Le Bijou perdu,

Opéra-comique en 3 actes.

Les bureaux ont été ouverts à 4 h. de l'après-midi, le rideau levé à 4 h. 1/2, et la représentation a fini vraisemblablement entre deux et trois heures du matin le lendemain.

LA DENTELLE. — Un ingénieur vient de trouver le moyen de fabriquer mécaniquement la vraie dentelle à la main.

C'est une invention considérable après laquelle tous les ingénieurs mécaniciens courent depuis longtemps.

Le travail du métier serait identiquement le même que le travail à la main; nous reviendrons sur cette découverte qui n'a d'égal que le métier Jacquard, et qui, comme lui, va provoquer une véritable révolution industrielle.

Des pourparlers ont déjà eu lieu pour la vente des brevets américains et des brevets anglais, moyennant une somme qui paraît invraisemblable tant elle est considérable.

La grande mortalité occasionnée par la phthisie pulmonaire augmente de jour en jour, et de toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, c'est assurément la plus commune et la plus désespérante pour les familles.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les capsules de Goudron de Guyot sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies. La dose ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Afin d'éviter toute confusion entre les véritables capsules de Goudron Guyot et les produits similaires, exiger la signature Guyot imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon. (8)

CONSEILS ET RECETTES.

Café économique. — Diverses substances végétales — en particulier les racines de chicorée, les graines de petit houx, les glands, les fèves, le seigle, les pois chiches, le riz, etc., — après torréfaction et pulvérisation, imitent assez bien le café comme apparence, comme goût et comme parfum.

Aucune de ces substances, toutefois, ne vaut les racines de betteraves.

Les meilleures sont celles de la betterave

rouge ordinaire. — On les choisit d'un rouge un peu pâle; on les lave, on les ratisse comme des carottes; on les coupe en rondelles de moyenne épaisseur, qu'on fait sécher soit au four, soit sur la tôle d'un foyer, posées à plat sur des feuilles de ferblanc, des couvercles de casserole ou toute autre plaque métallique.

Cette torréfaction exige des soins spéciaux: le degré précis qu'il faut atteindre et ne pas dépasser est celui où les rondelles sont devenues jaune d'or.

Les rondelles torréfiées, on les moule, ou plutôt on les pile dans un mortier; on passe la poudre au tamis; on pile de nouveau le plus gros, jusqu'à ce que le tout soit réduit en une poudre fine, douce au toucher.

Cette poudre est mise en paquets enfermés dans des vases de terre ou des boîtes en bois, qu'on place dans un endroit très-sec.

Plus longtemps on la gardera, plus son infusion aura d'arôme et de qualités.

Cette sorte d'imitation de café, dont les effets sont aussi agréables que salubres, est d'autant plus économique, qu'il n'y faut point ou que très-peu de sucre.

Bibliographie.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE de V.-A. MALTR-BRUV, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Un volume de ce grand ouvrage a déjà paru. Nous avons sous les yeux le 34^e fascicule, consacré au département de l'Ardèche et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures, représentant la ville de Privas, celle de Tournon, les ruines du château de Ventadour, Rochemaur et, en outre, une très-belle carte du département avec plan de Privas.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Lancement d'un vaisseau-hôpital à Bordeaux, par L. M. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Les obsèques de M. Blanqui, par A. Brunet. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Un dimanche au musée de Cluny, par R. Bryon. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — La terreur en Irlande, par X. Dachères. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Théâtre du Gymnase : Le mariage d'Olympe, pièce en trois actes, de M. Émile Augier. — Lancement du vaisseau-hôpital la Winch-Long, à Bordeaux. — Les inondations en Hollande : rupture des digues de la Meuse, près de Bois-le-Duc. — Funérailles de M. Blanqui, au cimetière du Père-Lachaise. — Un dimanche au musée de Cluny. — La terreur en Irlande : On attend le retour du landlord. — L'agitation en Irlande : établissement d'un poste militaire à New-Pallas, comté de Limerick. — Résidence d'un propriétaire mis en interdit, à Lisselane, comté de Cork. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

VIENT DE PARAÎTRE

EXPULSION DES CONGRÉGATIONS

DANS L'OUEST

JUN-NOVEMBRE 1880

Par Emile PINGAULT

Rédacteur au

Journal de Maine-et-Loire.

Prix : 2 francs.

Franco par la poste : 2 fr. 40.

On trouvera cet ouvrage chez l'auteur, rue de l'Espine, 5, à Angers.

LA MAISON A. LAN ET C^{ie}

Banquiers,

18, rue Beaurepaire, à Saumur.

Déliez dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'État à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

PHILOSÉSINE au GOUDRON, poudre soluble à 2 centimes le litre
Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons.
MARCHER FRÈRES & C^{ie}, à Privas (Ardèche)
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 53
à Lyon, rue Thiers, 8
Prix : par Boîte de Poudre vin rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c.
Par la poste, 2 fr. 35

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878

Pour DÉTACHER
TOUTES LES ÉTOFFES

Demander
**L'ESPRIT MINÉRAL
ZUCCANI**

le seul
ne laissant
aucune odeur.

Paul MILLOT, Pr^o

FLAGON 1^{er} 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1^{er} 50
Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

**PURIFIEZ LE SANG
ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES**

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 54 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N° 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revalescière d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuratation prompt et facile, et sur-

tout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — DEDÉ, professeur de chimie.

N° 68,380. — M. Perrin de la Hitole, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de débilement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND;

Bisson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
	h.	m.	h.	m.
6 h. — matin.	10 h.	30	11 h.	55
8 15 —	7 40	soir.	5 10	soir.
11 25 —	4 51 —			
1 17 soir.				
4 55 —				
7 50 —	11 48 —			

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
	h.	m.	h.	m.
5 h. 30 matin.	9 h.	13	9 h.	55
8 25 —	5 17	soir.	6 30	soir.
12 11 soir.	3 50 —		4 25 —	
6 45 —	10 47 —		11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4 %	84 25	»	»	Crédit Foncier colonial	435	»	»	C. gén. Transatlantique	557 50	»	»
3/4 % amortissable	85 65	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1460	»	»	Canal de Suez	1470	»	»
4 1/2 %	115	»	»	Obligations foncières 1877	357	»	»	Société autrichienne	585	»	»
5 %	120 35	»	»	Obligations communales 1879	462 50	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	510	»	»	Oblig. foncières 1879 3/4	435	»	»	Est	388	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	510	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Midi	388	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 50	»	»	Crédit mobilier	660	»	»	Nord	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	823 50	»	»	Orléans	390	»	»
— 1865, 4 %	524	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1555	»	»	Ouest	388	»	»
— 1869, 3 %	404	»	»	Midi	1142 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	387 75	»	»
— 1871, 3 %	392 50	»	»	Nord	1126 25	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1875, 4 %	518	»	»	Orléans	1322 50	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1876, 4 %	516	»	»	Ouest	865	»	»	Canal de Suez	570	»	»
Banque de France	3760	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1550	»	»				
Comptoir d'escompte	1043	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 54 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
48^e ANNÉE (1880).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF : M. EDOUARD CHANTON, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La collection se compose des années 1833 à 1880. — Le volume 1880 (48^e année) a été mis en vente le 5 décembre 1880.

LES ABONNEMENTS COMMENCENT DU 1^{er} JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1881, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4, 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix de l'abonnement : Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Union postale 9

On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8.

Prix, pour Paris, broché 45 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DEDÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Ancienne étude PLESSIX, E. CHAMBELLAN, avocat-agrégé, successeur de M. LAURENT, 2, rue Bancheureau, à Tours.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Et pour entrer en jouissance de suite,
UN FONDS DE COMMERCE
D'Articles de Quincaillerie et de Ménage,
d'Éclairage et de Chauffage,

Comprenant la clientèle, le matériel et les marchandises.
Ce fonds est situé dans l'un des quartiers les plus commerçants de la ville de Tours.

Cession du bail,

Tant pour l'exercice du commerce que pour l'habitation personnelle.

Durée du bail : neuf années.
Facilités de paiement.

S'adresser, pour renseignements, à M. E. CHAMBELLAN, avocat-agrégé, à Tours, rue Bancheureau, n° 2.

ON DEMANDE A ACHETER un fonds de commerce, avec bonne clientèle, en quincaillerie, — mercerie, — faïence, — épicerie, — librairie, — bureau de tabac, etc., etc.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties.

UNE MAISON

Près la gare d'Orléans,

Composée de six pièces au rez-de-chaussée; au premier étage, quatre pièces; trois greniers, deux cours, puits et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI CHIEN A POIL RAS

Agé de vingt mois.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE DE GRILLAGES

EN TOUS GENRES.

ESNAULT

56, Rue de la Visitation, SAUMUR.

Poulaillers, Faisanderies, Volières, etc.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

MÉDAILLE EXPOSITION PARIS

Sirop Codéine Tolu Zed

Le SIROP du D^r ZED

est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à sucrer les tisanes et laitages des enfants ou, pur, parcuillerées à café. — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons, Toux involontaires, Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Inflammations, etc.

Paris, 23 et 19, rue Drouot
Et dans Pharmacies

Récompense Nationale
de 16,800 fr.

MÉDAILLE D'OR, 1878

QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.

recommandé contre
les AFFECTIONS D'ESTOMAC,
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
SUITES DE COUCHE, LANGUEUR,
FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22 et 10, RUE DROUOT et LES PHARMACIES

ON DEMANDE DE SUITE

un domestique.

De bonnes références seront exigées.
S'adresser, 18, rue Beaupaire.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestiques, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.
Saumur, imprimerie P. GODET.